

Chambéry, le 8 juillet 2026

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 22/ 2026**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget sont avertis des événements suivants :

Manifestations nautiques

Samedi 18 juillet 2026

1) « Coupe Lafriture 5B » - CNVA - 20 bateaux

à partir de 9h00

2) Tir d'un feu d'artifice

Conjux

De 22h à minuit

(plans en annexe)

Communes de AIX-LES-BAINS - BRISON ST INNOCENT - BOURDEAU – LA CHAPELLE DU
MONT DU CHAT- ST PIERRE DE CURTILLE – CONJUX - CHINDRIEUX

COMMENTAIRES :

1) Le CNVA organise une régates comptant 20 bateaux habitables, catamarans et dériveurs, selon le parcours joint en annexe.

➔ **La plus grande prudence est requise aux abords des périmètres de course définis en annexe 1. Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget).**

- ➔ **Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans les zones de course pendant l'épreuve.**

2) Le comité des fêtes de Conjux organise un feu d'artifice sur le lac du Bourget, tiré sur l'eau, au droit de la plage municipale de Conjux :

- ➔ **de 22h à 23h30, il est interdit à tout usager du lac de pénétrer le périmètre de sécurité défini en annexe 2 ;**
- ➔ **la surveillance du périmètre de sécurité est assurée par le porteur de l'évènement – embarcation patrouillant autour du périmètre de sécurité ;**
- ➔ **pour rappel, l'amarrage aux bouées de bande de rive ou de chenal est strictement interdit.**
- ➔ **les usagers du lac sont invités à la vigilance et à la prudence, du fait de la navigation de nuit. Les éclairages réglementaires sont indispensables pour les embarcations concernées.**

Pour la préfète et par délégation,
Pour la directrice départementale des territoires
Le responsable d'unité Environnement, cadre de vie

DESTINATAIRES¹

- Mairie de AIX-LES-BAINS
- Mairie de BRISON ST INNOCENT
- Mairie de BOURDEAU
- Mairie de LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
- Mairie de SAINT PIERRE DE CURTILLE
- Mairie de CONJUX
- Mairie de CHINDRIEUX
- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

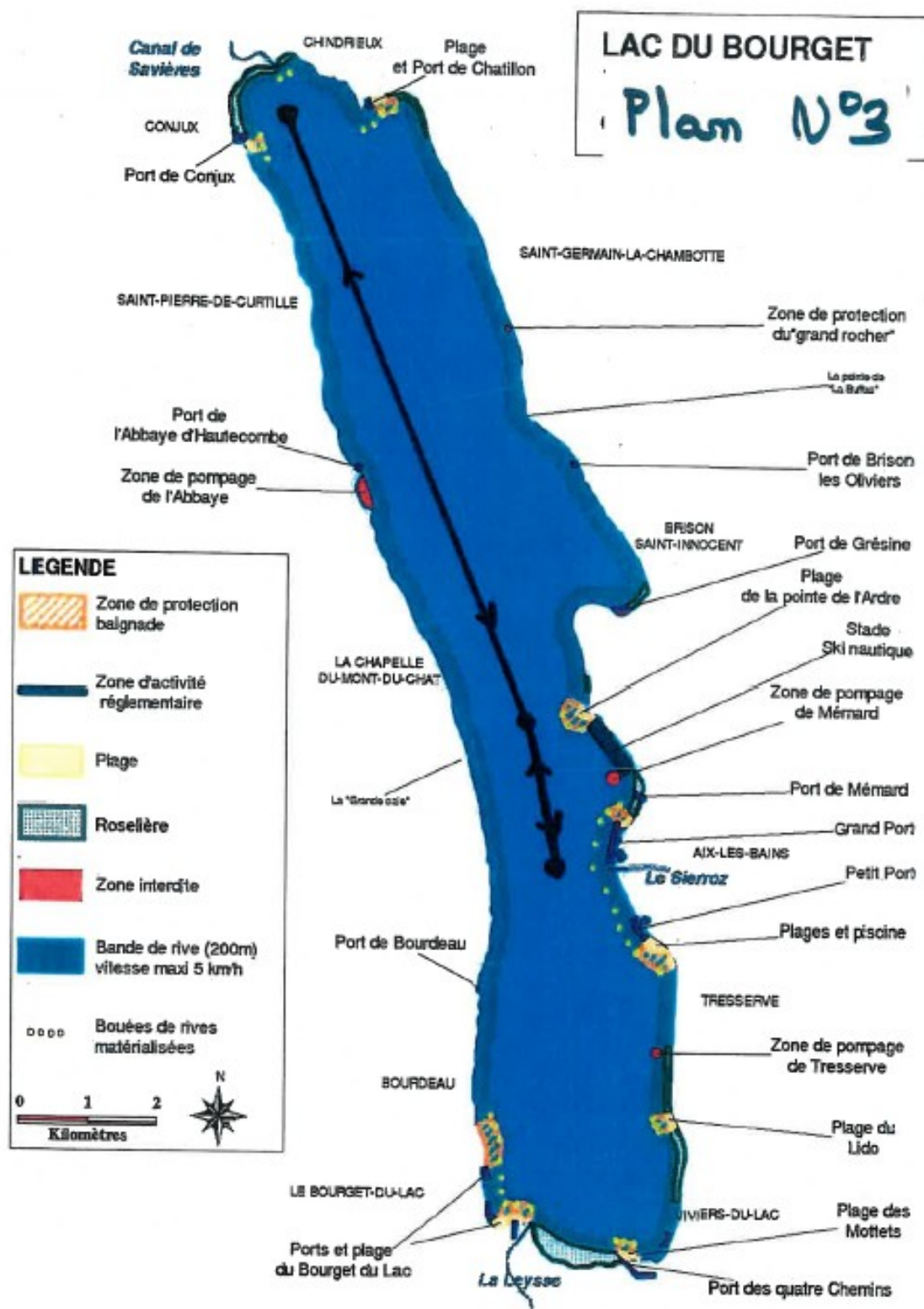
- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- Aqualis (centre d'interprétation du lac du Bourget)
- permissionnaires AOT lac du Bourget

–

¹ Retrouvez tous les avis à batellerie et les mesures temporaires de navigation :



Annexe 1 à l'AB 22/26
Plan du parcours de la régate "Coupe Lafriture" - CNVA
Samedi 18 juillet 2025, à partir de 9h00



Annexe 2 à l'AB 22/26
Feu d'artifice CONJUX
Samedi 18 juillet 2026 à partir de 22h00
Plan du périmètre de sécurité (rayon 100m depuis la barge de tir)

